



## EXTRAIT N°49/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Prefecture Martinique  
Département de la légalité  
REÇU LE

SEANCE DU 14 JUIN 2021

28 SEP. 2021

Date de convocation :  
Le 08 juin 2021

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :  
Présents 23  
Procurations 4  
Absents 5  
Excusés 1

**En cours de Séance :**  
Présents 22  
Procurations 4  
Absents 6  
Excusés 1

L'an deux mil vingt et un, le quatorze du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

### *PRESENTS :*

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne,

Conseillers municipaux : M. BERNABE Cédric, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. ADELAIDE Michel, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme MENCE Marielle, Mme RIERNY Sandrine, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme LEGIEL Eliane (procuration à M. ADELE Claude), M. ROSELET Jean-Christophe, M. THELESTE Johan (procuration à M. BERNABE Cédric), M. DELPHIN Laurent (procuration à Mme MENCE Marielle), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LARAIRIE Sylvia, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DirCab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. Pascal QUIONQUION. (DGA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Josée LAMIN pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

## OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CCAS

Le Maire expose :

Les pluies diluvienne enregistrées sur notre territoire entre le 06 et le 15 novembre 2020 ont provoqué de nombreux dégâts, des glissements de terrains, des coulées de boue ainsi que des ruptures de canalisations.

Sur le territoire de Saint-Joseph, de nombreuses familles ont été confrontées à la destruction de l'accès à leur habitation. Afin de se prémunir de récidives, elles doivent dans la plupart des cas, entreprendre de gros travaux (murs de soutènement...).

La procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle a été enclenchée aussi tôt et l'arrêté a été publié au Journal Officiel le 03 décembre 2020.

C'est dans ce cadre que la Collectivité Territoriale de Martinique a débloqué une enveloppe exceptionnelle afin de venir en aide aux familles confrontées à cette tragédie. La Ville de SAINT-JOSEPH a ainsi obtenu une aide exceptionnelle de 80 000 € représentant 80% des besoins estimés à 100 000 €.

La destination de cette subvention abondera les aides facultatives et renforcera les moyens d'intervention du CCAS, notamment à travers l'épicerie sociale, après étude minutieuse de dossiers complets.

.....  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

**D'APPROUVER** l'octroi d'une subvention de 100 000 € au CCAS de la ville de Saint-Joseph.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 14 juin 2021

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le

